

Problématique de la légitimation de l'homosexualité dans les programmes scolaires de SVT au Gabon. Regard sociologique sur une question socialement vive

Dany Daniel BEKALE, Université Omar Bongo (Gabon)

E-mail : danybekaley@yahoo.fr

Irène MENGUE OBAME Épse MBOULOU, École Normale Supérieure (Gabon)

Email : mengue_sarah@yahoo.fr

Érica Marisca Évan's NKE NDONG, Université Omar Bongo (Gabon)

E-mail : mbamaelle7@gmail.com

Résumé

La problématique de la légitimation des contenus d'enseignement est au cœur des débats actuels dans l'école africaine en général et gabonaise en particulier. En effet, sur la base d'une enquête qualitative qui repose au plan théorique sur une approche conflictualiste, la présente recherche interroge les enjeux socioculturels inhérents à l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires. Elle vise ainsi à rendre compte des controverses sociales qui entourent le processus d'organisation, de programmation et de mise en application de ces contenus jugés subversifs. Dès lors, il s'agit d'exposer avec clarté les différentes polémiques enregistrées au collège suite à l'inscription, dans les programmes des SVT de la classe 5^{ème}, de la question de l'homosexualité précisément dans le chapitre intitulé l'orientation sexuelle. Ces débats entre enseignants et plus globalement entre membres de la communauté éducative mettent en évidence une absence de légitimité sociale de ce type de contenus. Dès-lors, pourquoi la question de l'homosexualité dans les programmes scolaires rencontre-elle autant d'opposition et de résistance ? La réponse à cette question essentielle s'appuie méthodologiquement, sur une analyse de contenu thématique des discours des acteurs du monde de l'éducation au Gabon. Ainsi, la vingtaine d'entretiens semi-directifs réalisée donne à voir que l'absence de légitimation sociale des contenus relatifs à l'homosexualité trouve sa justification dans la situation conflictuelle qui s'établit entre cette orientation sexuelle et le système de croyances dominant au sein de la société gabonaise.

Mots clés : Homosexualité-Légitimité sociale-Programme scolaire-Système de croyances.

Abstract

The issue of legitimising teaching content is at the heart of current debates in African schools in general and in Gabon in particular. On the basis of a qualitative survey, theoretically based on a conflictualist approach, this research examines the socio-cultural issues inherent in the inclusion of homosexuality in school curricula. Its aim is to provide an account of the social controversies surrounding the process of organising, programming and implementing content deemed subversive. The aim is to provide a clear picture of the various controversies that have arisen in secondary schools as a result of the inclusion of the issue of homosexuality in the 5th year SVT syllabus, specifically in the chapter entitled sexual orientation. These debates between teachers and, more generally, between members of the educational community highlight the lack of social legitimacy of this type of content. So why does the issue of homosexuality in school curricula meet with so much opposition and resistance? The answer to this essential question is methodologically based on a thematic content analysis of the discourse of players in the world of education in Gabon. The twenty or so semi-structured interviews conducted show that the lack of social legitimisation of content relating to homosexuality is

justified by the conflict between this sexual orientation and the dominant belief system in Gabonese society.

Keywords : Homosexuality-Social legitimacy-School curriculum-Belief system.

Introduction

Les relations internationales ont très tôt influencé la construction des systèmes scolaires africains. Au moment des « Indépendances », ces derniers sont restés très dépendants de ceux des anciennes métropoles (M.F. Lange, 2013). Aujourd'hui, la question des programmes scolaires apparaît comme l'une des préoccupations majeures des systèmes éducatifs subsahariens qui revendiquent principalement l'émancipation et la contextualisation des contenus d'enseignement.

Considéré dans les contextes anglophone et francophone, le concept de « curriculum » est polysémique avec des acceptions contrastées à la source de paradoxes. Selon l'approche définitionnelle de J.-C. Forquin (2008, p.8), dans son sens strict, le curriculum renvoie à : « l'ensemble, institutionnellement prescrit et fonctionnellement différencié et structuré, de tout ce qui est censé être enseigné et appris, selon un ordre déterminé de programmation et de progression, dans le cadre d'un cycle d'étude donné ». Autrement dit, sans se limiter au programme scolaire, le curriculum offre l'opportunité de réfléchir sur le contenu et les objectifs des programmes d'enseignement. C'est pourquoi, le présent article met un accent sur les programmes scolaires des Sciences de la Vie et de la Terre au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire au Gabon.

Ce pays francophone de l'Afrique centrale, compte parmi les pays africains qui affichent un taux de scolarisation très élevé : 95,5% chez les garçons et 97% chez les filles (PNUD, 2021). L'intérêt que revêt la scolarisation universelle auprès des décideurs politiques remonte aux premières années du Gabon « postindépendance » avec les politiques prises en faveur du développement du capital humain national, notamment à travers la démocratisation de l'accès à l'école (H. Matari et R.F. Quentin De Mongaryas, 2011).

Depuis 2018, le secteur éducatif gabonais est sujet à de nombreuses polémiques engendrées par la réforme sur les programmes scolaires et curricula de formation qui avait pour principal objectif de moderniser les contenus d'enseignement dans tous les niveaux de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en intégrant dans chaque discipline des notions dites modernes.¹

Si la plupart des notions intégrées dans les contenus d'enseignement ont été accueillies sans encombre auprès de la communauté nationale, la question de l'éducation à la santé sexuelle et de la reproduction (ESSR) n'a pas eu le même aval. Devenue une composante transversale de plusieurs sciences, dont les SVT, c'est le chapitre intitulé l'orientation sexuelle, enseigné en classe de 5^e en ESSR qui a enclenché les polémiques.

Considéré comme un chapitre « déviant », en raison de l'inscription de contenus sur l'homosexualité, ce chapitre a suscité de vives réactions auprès des parents d'élèves et des organisations de la société civile. Les contestations ont débuté par une marche dans la ville de Port-Gentil (capitale économique du pays), des lettres de protestation ont été, par la suite, envoyées au Ministre de l'Éducation Nationale et des twittes ont défilé sur les réseaux sociaux, singulièrement sur Facebook. Suite à ce déferlement, les activités pédagogiques (cours,

¹ <https://medias241.com/mougiamadaouda-amorce-les-reformes-curriculaires-et-pedagogiques-du-systeme-educatif-gabonais/amp/>.

exercices, etc.) relatives à l'orientation sexuelle, ont été interrompues et plus tard, le chapitre incriminé a été retiré des programmes scolaires.²

Le constat *supra* fait état de l'opposition farouche des parents d'élèves et des organisations de la société civile contre l'enseignement du chapitre intitulé l'orientation sexuelle qui aborde la question de l'homosexualité au collège ainsi que le bouleversement social qui a suivi.

Le 9 juin 2023, trois ans après le vote par le parlement de la loi sur la dépénalisation de l'homosexualité au Gabon, une nouvelle polémique éclate sur les réseaux sociaux. En effet, dans une vidéo devenue virale publiée sur le réseau social TikTok, la rumeur relative à l'introduction de la question de l'homosexualité dans les programmes scolaires à l'école primaire débute. Cette vidéo dénonce un contrat de service entre l'UNESCO et le Gabon dans l'optique de promouvoir l'homosexualité au primaire. Répartis sur quatre thématiques, l'auteur de ladite vidéo fait remarquer que les contenus qui seront enseignés, notamment l'orientation sexuelle, font état d'un écart entre la socialisation familiale et la socialisation scolaire des élèves.

Mis en accusation, l'UNESCO et le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) prennent la parole dans des communiqués officiels. Le premier communiqué émane du bureau local de l'UNESCO à Libreville qui, le 20 juin 2023, rappelle le rôle de cette organisation onusienne : « *soutenir l'éducation au sein des États membres dans le respect des valeurs socio-culturelles et religieuses* ». Le MEN quant à lui, par la voix de Madame le Ministre, dénonce une campagne d'intoxication et réaffirme par la même occasion son attachement à la culture et aux us et coutumes en vigueur en République Gabonaise.

Il s'en suit une multitude d'articles de presse en ligne qui exposent ladite controverse, il s'agit entre autres de l'article intitulé *Homosexualité dans les programmes scolaires : une réforme qui irrite les parents d'élèves* publiés par Gabon actu, de l'article de Dépêche 241 avec pour titre *Rumeur de l'introduction des enseignements de l'homosexualité au primaire : les parents d'élèves disent niet* et ceux de Gabon review *Promotion de l'homosexualité à l'école au Gabon : l'UNESCO rejette l'accusation* et *Homosexualité à l'école : l'éducation nationale dénonce une campagne d'intoxication*. Ces nouveaux faits qui portent sur l'école primaire ne sauraient être ignorés, car ils démontrent que les contenus d'enseignement portant sur l'orientation sexuelle sont de sujets récurrents et d'actualité dans le système éducatif gabonais. Aussi, permettent-ils de mettre en exergue les controverses sociales relatives à la sélection des contenus d'enseignement et au processus de leur légitimation.

Pour tenter de comprendre les causes profondes des résistances observées dans l'introduction de l'homosexualité dans les programmes scolaires au Gabon, cette contribution s'inscrit dans le champ de la sociologie du curriculum considéré comme une « approche spécifique des faits éducatifs que tente d'élucider l'ensemble des fonctionnements et des enjeux sociaux de la scolarisation en prenant comme point de vue privilégié et en quelque sorte comme « révélateur » ces phénomènes de sélection, d'organisation et de programmation » J-C. Forquin, 2008, p.76).

La littérature scientifique offre aujourd'hui un panorama exhaustif des travaux relatifs à la question des curricula scolaires. En Grande-Bretagne, c'est l'ouvrage dirigé par M. Young (1971) *knowledge and control* qui est présenté comme le livre fondateur de la sociologie des curricula. Toutefois, c'est E. Durkheim qui est considéré comme le pionnier de ce champ avec son ouvrage *L'évolution pédagogique en France* (1999). Dans l'espace francophone, ce sont les travaux de J-C. Forquin (1989) sur la sociologie britannique et les travaux de V. Isambert-Jamati (1990) sur les pratiques d'enseignement qui vont devenir les références majeures sur la question du curriculum dans les années 1990. Aujourd'hui, les publications plus récentes de J.

² <https://gabonmediatime.com/gabon-leducation-nationale-suspend-provisoirement-les-references-a-lhomosexualite-en-SVT/>.

Deauvieu et J-P. Terrail (2007), E. Mangez (2008), I. Harle (2010) manifestent encore un regain d'intérêt pour ce champ d'étude.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette revue sommaire de la littérature permet de poser le problème de la légitimation des contenus d'enseignement au Gabon en mettant l'accent sur la question de l'inscription de l'homosexualité dans les programmes des SVT au collège. Il s'agira de rendre compte des débats et oppositions suscités par ces contenus. Pour ce faire, le postulat de M. Young (1971, p.70) selon lequel : « la sélection et la légitimation de certains savoirs en tant que savoirs scolaires sont le produit de luttes, d'interactions, de négociations entre les différents groupes disposant d'un pouvoir de contrôle et qui sont concernés par ces questions », servira d'embrayeur analytique à cette recherche.

De ce fait, le présent article vise à répondre à la question suivante : pourquoi l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) au collège manque-t-elle de légitimité sociale au Gabon ? La réponse à cette question invite à considérer que le phénomène de l'homosexualité apparaît comme un arbitraire culturel imposé par les puissances occidentales à travers le travail des organismes supranationaux : puissants acteurs et diffuseurs de l'idéologie néolibérale.

Sur la base de ce qui précède, le développement qui suit s'articule autour de trois axes majeurs. D'abord, il se propose de rappeler les éléments méthodologiques mobilisés pour la recherche. Ensuite, il met l'accent sur les résultats de l'enquête. Enfin, le dernier axe permet de discuter et interpréter les principaux résultats de la recherche.

1. Éléments méthodologiques

Pour expliciter la problématique de la légitimation de l'homosexualité dans les programmes de SVT au Gabon, l'approche qualitative a été privilégiée. Pour ce faire, ce travail s'appuie sur une analyse de contenu thématique d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs réalisée auprès des enseignants des SVT, des parents d'élèves et de quelques personnes-ressources. Les différents protocoles d'enquête ont essentiellement porté sur les conditions sociales de l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires. Les tableaux 1, 2 et 3 *infra* indiquent les principales caractéristiques des enquêtés par catégorie.

Tableau 1 : Caractéristiques des Enseignants de SVT

Enquêtés	Sexe	Age	Ancienneté dans la fonction	Lieu d'affectation	Dernier diplôme obtenu	Lieu de formation	
Enquêté A	Féminin	53 ans	17 ans	ENSET/B	CAPES	ENS	
Enquêté B	Féminin	30 ans	4 ans		Nelson Mandela		Licence
Enquêté C	Féminin	31 ans	5 ans				
Enquêté D	Masculin	37 ans	5 ans				
Enquêté E	Masculin	32 ans	5 ans	ENSET/B			
Enquêté F	Masculin	48 ans	17 ans	Nelson Mandela	CAPC		
Enquêté G	Féminin	34 ans	5 ans		Licence		
Enquêté H	Féminin	35 ans	10 ans		CAPC		
Enquêté I	Masculin	27 ans	1 an		Licence		
Enquêté J	Masculin	54 ans	22 ans				

Source : Enquête de terrain, 2023.

Tableau 2 : Caractéristiques des Parents d'élèves

Enquêtés	Sexe	Age	Nationalité	Niveau d'étude	Profession	Situation matrimoniale	Nbre d'enfts	Lieu de résidence	Appartenance religieuse	Appartenance politique
Enquête 1	M	43 ans	Gabonaise	Maîtrise	Professeur de musique	Union libre	5	Derrière l'ENSET	Protestant	Aucune
Enquête 2		60 ans	Gabonaise	3 ^e	Retraité	Marié	10	Derrière l'école normale	Protestant	Aucune
Enquête 3		30 ans	Gabonaise	Terminale	APS	Célibataire	1	Pleine orety	Éveillé	R D P
Enquête 4		50 ans	Gabonaise	CAPES	Enseignant	Marié	5	Nzeng ayong	Catholique	Aucune
Enquête 5	F	40 ans	Gabonaise	3 ^e	Commerçante	Célibataire	4	Derrière l'ENSET	Éveillé	UPR
Enquête 6		25 ans	Gabonaise	5 ^e année	Sans	Concubinage	2	Derrière l'école normale	Éveillé	Aucune
Enquête 7		40 ans	Gabonaise	BAC +2	Institutrice	Célibataire	7	Cocotier	Catholique	Aucune
Enquête 8		32 ans	Gabonaise	Master 1	Étudiante	Célibataire	3	Derrière l'ENS	Catholique	Aucune
Enquête 9		27 ans	Gabonaise	BAC +2	Institutrice	Concubinage	4	Boulevard	Catholique	Aucune
Enquête 10		43 ans	Gabonaise	Maitrise	Entrepreneur	Célibataire	3	Ancienne sabrage	Catholique	Aucune

Source : Enquête de terrain, 2023.

Tableau 3 : Caractéristiques des personnes-ressources

Représentants	Sexe	Age	Fonction	Ancienneté dans la fonction	Lieu d'affectation
UNESCO	F	57 ans	Administrateur du programme d'éducation à l'UNESCO	15 ans	Bureau de l'UNESCO à Libreville
Département des SVT de l'IPN		55 ans	Conseiller pédagogique SVT	26 ans	IPN
IGS	M	54 ans	Formateur national d'ESSR	5 ans	IGS

Source : Enquête de terrain, 2023.

Au total, 23 entretiens ont été réalisés. Parmi les enquêtés, on compte 10 enseignants de SVT dont 5 femmes et 5 hommes qui disposent d'une ancienneté dans le métier de 5 à 22 ans. Au niveau des parents d'élèves, il y a également 10 interviewés : 6 femmes contre 4 hommes. Leur niveau d'instruction varie entre le primaire (Certificat d'Etudes Primaires) et le Master. S'agissant des personnes ressources, il s'agit de 3 représentants d'institutions en charge des questions de programmes scolaires. On compte, 1 représentant de l'UNESCO, 1 de l'Inspection Générale des Services et 1 de l'Institut Pédagogique National. Globalement, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. L'âge moyen des enquêtés est de 43,5 ans.

2. Résultats

Les principaux résultats de la recherche s'inscrivent dans deux grandes directions. D'un côté, les opinions des parents d'élèves renvoient essentiellement aux contradictions de cette orientation sexuelle par rapport au système de valeurs et de croyances. De l'autre, au niveau des enseignants, les opinions sont plus nuancées et partagées entre ceux qui sont d'accord avec l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires et ceux qui rejoignent l'avis unanime des parents d'élèves.

2.1. L'inscription de l'homosexualité dans les programmes de SVT : une délégitimation unanime des parents d'élèves

La question de l'orientation sexuelle et de l'homosexualité, souffre de beaucoup de préjugés. Avant d'aborder la question qui fait débat, nous avons jugé nécessaire de demander aux parents d'élèves de définir succinctement l'orientation sexuelle et l'homosexualité. De ce fait, il s'est avéré que l'orientation sexuelle est un terme assez bien connu par les enquêtés. Parmi les 10 parents d'élèves que nous avons interrogés, 5 d'entre eux, soit la moitié, connaissent ce qu'est une orientation sexuelle. L'enquêtée 7 (femme, 40 ans, institutrice) est celle qui en donne la définition la plus élaborée. Elle définit l'orientation sexuelle comme « *une attirance sexuelle par le même sexe ou le sexe opposé* ». Les autres définitions données par les parents d'élèves qui savent qu'est-ce qu'une orientation sexuelle sont vagues et imprécises, à l'exemple de la définition émise par l'enquêté 3 (homme, 30 ans, APS) qui déclare que « *quand on parle d'orientation sexuelle, on parle d'une direction vers la sexualité, quand on parle de sexualité, on parle d'homme-femme* ». En ce qui concerne l'homosexualité et contrairement à la question de l'orientation sexuelle, c'est une pratique bien connue des enquêtés, car tous les parents d'élèves la définissent aisément comme l'attirance sexuelle ou amoureuse envers une personne de même sexe.

2.1.1. Croyances religieuses et coutumes en contradiction avec l'homosexualité

Abomination, fléau, scandale, bassesse, telles sont les caractéristiques attribuées à l'homosexualité par les parents d'élèves. Ces derniers sont unanimes, l'homosexualité est une pratique sexuelle déviante qui n'a pas sa place en Afrique en général et au Gabon en particulier. Les premiers arguments évoqués pour expliquer l'absence de légitimité sociale de l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires sont de nature religieuse. En effet, les verbatim suivants donnent à voir les justifications proposées : « *L'homosexualité, Dieu n'a pas laissé ça, ce n'est pas quelque chose qu'on doit même accepter* (E2, homme, 60 ans, retraité). « *L'homosexualité, ce n'est pas normal, c'est vraiment une abomination et c'est condamnable devant Dieu* » (E5, femme, 40 ans, commerçante).

Cette thèse est renchérie par d'autres parents d'élèves en ces termes : « *C'est mauvais parce que même dans la bible ce n'est pas recommandé, la bible dit bien, que l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et les deux formeront une seule chaire, il n'a pas dit un homme quittera son père et sa mère et va s'attacher à un autre homme* » (E6, femme, 25 ans, sans emplois). Autrement dit, « *Chaque société a ses us et coutumes et nous dans la société gabonaise, nous savons que des hommes doivent épouser des femmes, donc lorsqu'un homme va avec un homme, pour moi, on ne respecte plus les valeurs culturelles* » (E8, femme, 32 ans, étudiante). L'argument de la foi est également repris par cette autre enquêtée qui affirme que : « *C'est aussi pour moi une déviance de foi parce que ni ma foi ni ma culture ne tolère cette pratique* » (E10, femme, 43 ans, entrepreneur).

Les quelques verbatim sélectionnés *supra* illustrent parfaitement le point de vue des parents d'élèves. Entre religion et tradition, l'homosexualité peine à se frayer un chemin. Ce qui la rend encore plus dédaignable est la conséquence ultime qu'elle engendre : l'homosexualité ne participe pas à la pérennité de l'espèce humaine. Pour les parents d'élèves : « *l'homosexualité n'a aucune productivité* » (E9, femme, 27 ans, institutrice), elle engendre « *la dépravation sociale, la destruction de la famille et du système social dans son entièreté* » (E10, femme, 43 ans, entrepreneur).

Les rapports sexuels, loin de se limiter à la procuration du plaisir, doivent surtout permettre, selon les enquêtés, la reproduction de l'espèce humaine. Cette mission assignée à la pratique sexuelle, en plus d'être traditionnelle, serait pour plusieurs parents d'élèves un ordre divin. A cet effet, ils disent : « *C'est vraiment très grave parce que la bible dit, nous devons procréer, si l'homme et l'homme vont ensemble, vous voyez que ça va rompre la procréation,*

or, Dieu a dit que l'homme quitte son père et sa mère et s'attachera à Sa femme et les deux formeront une seule chaire » (E5, femme, 40 ans, commerçante ». Ce discours a été tenu par plusieurs parents d'élèves. En étant plus précis et concis, un parent d'élève dans le même ordre d'idées et en différents termes souligne que : « Dieu a créé l'homme et la femme pour se multiplier et non pour faire les choses du diable » (E2, homme, 60 ans, retraité). Pour les parents d'élèves, l'homme et la femme ont reçu une mission divine, celle de la procréation. De plus, cet enquêté rappelle que : « moi, je suis contre ça, pare ce qu'on dit que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute, et si nous commençons déjà à mettre ce programme scolaire, je vous rassure que la plupart des élèves vont se lancer dans l'homosexualité, parce que là, on fait ce qu'on appelle la promotion de l'homosexualité » (E3, masculin, 30 ans, APS). Il y a comme un risque de propagation de cette pratique dans la société dès-lors qu'elle fait son entrée dans les programmes scolaires. D'autant qu'une autre enquêtée soutient que : « l'école éduque et l'école établit un ordre social. Or, l'éducation que moi, je veux pour mes enfants, c'est l'éducation traditionnelle avec l'hétérosexualité comme mode de vie et non l'homosexualité » (E10, femme, 40, entrepreneur).

2.1.2. L'inscription de l'homosexualité dans les programmes de SVT : une communication insuffisante

En sus de la religion et des us traditionnels, les parents d'élèves dénoncent également une absence de communication claire et précise sur l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires. En amont, il n'y a pas eu une bonne communication pour expliquer à l'ensemble de la communauté éducative, notamment aux parents d'élèves, comment allait-être abordé le sujet lié aux orientations sexuelles en classe. En effet, les parents d'élèves disent qu'ils n'ont pas été informés quant à la façon dont la question de l'homosexualité allait être abordée : « lorsqu'on prend une décision, il faut d'abord en parler aux gens. Ça fait polémique parce qu'on n'a pas expliqué vraiment de quoi il est question à la population et beaucoup de gens, lorsqu'ils entendent homosexualité, pour eux, c'est fini, les problèmes commencent » (E10, femme, 43 ans, entrepreneur). Les parents d'élèves déplorent l'absence de communication des autorités ministérielles sur une question aussi sensible.

2.1.3. L'inscription de l'homosexualité dans les programmes de SVT ou le rejet de la domination occidentale

L'absence de légitimité sociale de la question de l'homosexualité dans les curricula émane aussi du refus de se soumettre à la volonté des organismes supranationaux. Selon les parents d'élèves, les Gabonais n'ont pas autorisé l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires parce qu'ils refusent l'imposition occidentale à travers le rôle des institutions internationales. Ils affirment notamment : « il y a un problème parce qu'on nous a fait croire que le Gabon a signé un partenariat avec l'UNESCO pour lancer les programmes d'homosexualité dans nos écoles et nous, nous disons non à ça. Nous ne sommes plus en période coloniale où on nous imposait tout » (E4, homme, 50 ans, enseignant). Les organismes supranationaux sont considérés comme des institutions à la solde des anciennes puissances coloniales. Ils refusent le néocolonialisme culturel.

2.2. L'inscription de l'homosexualité dans les programmes de SVT : une question qui divise les enseignants

L'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires de SVT est une question qui divise les enseignants. En effet, l'introduction de l'homosexualité dans les programmes scolaires au collège n'est pas une initiative qui a la même résonance chez tous les enseignants de SVT que nous avons rencontrés. Sur les 10 enseignants, 5 enseignants déclarent être contre l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires au collège, 3 sont d'avis avec cette initiative et 2 enseignants sont plutôt perplexes.

Les enseignants qui attestent être contre l'inscription de l'homosexualité au collège émettent singulièrement trois raisons, à savoir : la tradition, la religion et le mimétisme. Le mimétisme est la crainte principale partagée par tous les enseignants. L'un d'entre eux déclare que : *« lorsqu'on instaure un tel programme, forcément, il y a des éléments qui vont être intéressés et à l'avenir, je ne pense pas que ce sera avantageux à la société »* (Homme, 54 ans, Collège Nelson Mandela).

Les 3 enseignants qui approuvent l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires évoquent l'argument scientifique en présentant les avantages et les inconvénients de cette orientation : *« les jeunes ne savent pas exactement ce qu'est l'homosexualité. De ce fait, en tant que pédagogue, il faut expliquer clairement de quoi il est question, notamment quels sont les avantages et les inconvénients de cela »* (EG, femme, 34 ans, Collège Nelson Mandela).

Les 2 enseignants, perplexes quant à eux, se heurtent à la réaction des parents d'élèves et à l'orientation qu'ils devront donner à la question de l'homosexualité en classe. L'un d'eux soutient que son avis peut être tranché en fonction des objectifs qui accompagneront l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires. S'il s'agit de présenter l'homosexualité comme une déviance, il sera pour cette initiative, mais, s'il faut la présenter comme une orientation sexuelle, il sera totalement contre. L'autre enseignante n'est ni pour ni contre, pour elle, le plus redoutable c'est la réaction des parents car *« pour beaucoup, ça encourage même les enfants »* (EC, femme, 31 ans, Collège ENSET/B).

Au terme de cette analyse, il ressort que pour les parents d'élèves, l'école n'est pas un lieu neutre, c'est un véritable moyen de diffusion idéologique. De ce fait, certains se méfient de l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires au risque d'inculquer à leurs enfants des valeurs qui rentrent en tension avec les normes de la société gabonaise. Pour les enseignants, les avis sont partagés.

3. Discussion : l'homosexualité dans les programmes de SVT, un choix conflictuel

L'inscription de l'homosexualité dans les programmes de SVT a suscité de vives oppositions dans la société notamment auprès des parents d'élèves. Ces derniers soulignent que les contenus scolaires liés à l'homosexualité s'opposent au système de croyances de la société gabonaise. En rappel, la population gabonaise se réclame être chrétienne à 85% (RGPL, 2013). Cette appartenance religieuse permet de justifier l'argumentaire développé par les parents d'élèves pour s'opposer à l'introduction de l'homosexualité dans les programmes scolaires. En effet, la référence à la bible et aux préceptes religieux apparaît comme les principales raisons de cette opposition. À cela peuvent s'ajouter, le rejet du néocolonialisme matérialisé par les organismes supranationaux et les éléments traditionnels. Dans cette perspective, *« l'Afrique d'hier et même d'aujourd'hui, friande de ses us et coutumes, est à cheval sur les interdits sociaux et moraux »* (H. Ngou, 2023, p.2.).

Les controverses suscitées par l'introduction de l'homosexualité dans les programmes de SVT en font une question socialement vive empreinte d'incertitudes sociales. En ce sens, l'homosexualité est un phénomène qui interpelle les pratiques sociales et renvoie aux représentations sociales de la sexualité. De même, elle touche au système de valeurs. En cela, elle apparaît comme un véritable enjeu social, voire sociétal. Ainsi, en rappel, selon M. Young (1971, p.70) *« la sélection et la légitimation de certains savoirs en tant que savoir scolaire sont le produit de luttes, d'interactions, de négociations entre les différents groupes disposant d'un pouvoir de contrôle et qui sont concernés par ces questions »*. De ce fait, les parents d'élèves et certains enseignants rejettent l'introduction de l'homosexualité dans les programmes de SVT malgré son apport au niveau scientifique. En effet, les enquêtés craignent qu'avec l'introduction de l'homosexualité dans les programmes, il se produise un effet pervers visant à encourager les jeunes à épouser cette orientation sexuelle contraire aux valeurs et aux pratiques sociales

légitimes de la société gabonaise. L'enseignement de ces contenus est susceptible de générer des conflits et des oppositions entre élèves et entre enseignants.

L'intensité de la controverse a conduit les autorités ministérielles à suspendre l'enseignement de ces contenus problématiques. En effet, l'ouverture de l'école aux « éducations à » ne va pas sans poser des problèmes de légitimité sociale tant ces nouvelles questions curriculaires se heurtent aux systèmes de croyances et de valeurs. Dès lors, la question est de savoir comment l'école peut-elle s'approprier ces problématiques sans susciter de vives oppositions. Autrement dit, comment l'école peut-elle se saisir de ces nouveaux problèmes de la société et s'en montrer digne des enjeux y relatifs ?

Cette recherche démontre clairement que le processus de légitimation des savoirs scolaires est parsemé d'embûches. Car, il engendre souvent des tensions vives entre les différents acteurs du système éducatif, surtout lorsque les thématiques retenues rentrent en contradiction avec les valeurs et les normes de la société. J. Eggleston (1977) insistera particulièrement sur le caractère conflictuel des processus d'élaboration et d'implantation des curricula, du fait des intérêts contradictoires des différents groupes concernés : parents d'élèves, associations d'enseignants, autorités, gestionnaires, éditeurs de manuels et de matériels d'enseignement, groupes idéologiques et groupes économiques divers (cité par J-C. Forquin, 2008, p.78).

De plus, conscients de la place centrale qu'occupe l'école dans les processus de socialisation des jeunes gabonais, les parents d'élèves et la société civile s'opposent à l'inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires. En effet, considérée dans la perspective conflictualiste, comme un Appareil Idéologique d'Etat (AIE), l'école remplit une mission d'assujettissement des citoyens à l'idéologie d'Etat (L. Althusser, 1970). Ainsi, accepter l'introduction de l'homosexualité dans les contenus d'enseignement, c'est légitimer par anticipation cette orientation sexuelle. Dans cette perspective, l'école apparaît comme un canal propice pour normaliser une pratique contradictoire au système de croyances légitime.

Conclusion

Depuis 2018, la question de l'homosexualité se pose avec acuité dans la société gabonaise, des textes de lois à l'inscription dans les contenus d'enseignement, cette question engendre différentes polémiques. Ces dernières démontrent que l'homosexualité est une pratique qui peine à se faire une place dans la société gabonaise et par extension dans les contenus d'enseignement. La présente recherche a été entreprise afin de rendre compte de l'absence de légitimité sociale de la question de l'homosexualité dans les contenus d'enseignement. L'intérêt sociologique de cette étude est de démontrer la complexité qui entoure le processus de sélection des contenus d'enseignement et de leur mise en application.

Ainsi, il résulte que plusieurs raisons freinent la légitimation de l'homosexualité dans les programmes scolaires de SVT au collège. Les raisons principalement évoquées se situent au niveau des systèmes de croyances et de valeurs. Pour la plupart des enquêtés, l'homosexualité est une contre-valeur qui rentre en tension avec les mœurs, les valeurs traditionnelles et religieuses, notamment chrétiennes, de la société gabonaise.

À côté de ces arguments principaux, les enquêtés ont mis également en exergue le manque d'information concrète sur l'orientation de la question de l'homosexualité à l'école, la peur du mimétisme, car connaissant le pouvoir idéologique de l'école et ayant conscience de la tranche d'âge des collégiens, les parents d'élèves tout comme les enseignants craignent que les apprenants soient tentés d'expérimenter l'homosexualité. Valeur imposée, inscrire la question de l'homosexualité dans les programmes scolaires n'émane pas du choix des gabonais, mais plutôt d'un contrat de service entre l'UNESCO et le Ministère de l'éducation nationale. Par conséquent, les enquêtés déclarent ne pas pouvoir se soumettre à cette volonté extérieure de nature néocoloniale.

Au terme de cette analyse, plusieurs questions émergent : comment résoudre les nouveaux problèmes scolaires : les MST/IST, les violences basées sur le genre, la consommation de stupéfiants, les placements sexuels... ? Toutes ces nouvelles problématiques qui se posent dans les établissements scolaires mériteraient sans doute des analyses plus approfondies. En effet, comment l'institution scolaire fait-elle face à ces nouveaux problèmes sociaux ?

Références bibliographiques

- ALTHUSSER Louis, 1970, « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat. Notes pour une recherche », *La pensée*, n°151, p.1-30.
- DEAUVIEAU Jérôme et TERRAIL Jean-Pierre, 2007, *Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs*, Paris, La dispute.
- Dépêche 241, 2023, *Rumeurs de l'introduction des enseignements de l'homosexualité au primaire : les parents d'élèves disent niet.* <https://depeches241.com/index/php/2023/06/19/rumeur-de-introduction-des-enseignements-de-lhomosexualite-au-primaire-les-parents-deleves-disent-niet/>. [Consulté le 6 juillet 2023].
- DURKHEIM Emile, 1999, *L'évolution pédagogique en France*, 2^e édition, Paris, PUF (Coll. « Quadrige »).
- FORQUIN Jean-Claude, 1999, *École et culture : le point de vue des sociologues britanniques*, 2^e édition, Paris, De Boeck (Coll. « pédagogie en développement »).
- FORQUIN Jean-Claude, 2008, *Sociologie du curriculum*, Rennes, PUR (Coll. « Paideia »).
- Gabon review, 2023, *Homosexualité à l'école : l'Education nationale dénonce une campagne d'intoxication.* <https://www.gabonreview.com/homosexulite-a-lÉcole-leducation-nationale-denonce-une-campagne-dintoxification/>. [Consulté le 6 juillet 2023].
- Gabon review, 2023, *Promotion de l'homosexualité à l'école : au Gabon, l'Unesco rejette l'accusation.* <https://www.gabonreview.com/promtion-de-homosexualite-a-lÉcole-au-gabon-lunesco-rejette-laccusation/>. [Consulté le 6 juillet 2023].
- ISAMBERT-JAMATI Viviane, 1990, *Les savoirs scolaires : enjeux sociaux des contenus d'enseignement et leurs réformes*, Paris, L'Harmattan (Coll. « savoirs et formations »).
- LANGE Marie-France, 2013, « École, relations internationales et mondialisation en Afrique », *Spirale*, N°51, p.97-112.
- MANGEZ Éric, 2008, *Reformer les contenus d'enseignements*, Paris, PUF, (Coll. « Éducation et société »).
- MASSOUMOU Omer, 2009, « La littérature française dans les programmes scolaires congolais. Un choix de développement culturel conflictuel », *Carnet*, Première série, n°1 [En ligne]. <http://journals.openedition.org/carnets/4235>. [Consulté le vendredi 13 octobre 2023].
- MATARI Hermine et QUENTIN DE MONGARYAS Romaric Franck, 2011, *École primaire et secondaire au Gabon ; état des lieux*, Paris, L'Harmattan (Coll. « études africaines »).
- NGOU Honorine, 2023, *Homosexualité imposée, Gabon dévergondé*, Libreville, Le savoir.
- PNUD, 2021, *Assurer l'éducation primaire pour tous : où en sommes-nous ?* Paris, PNUD.
- TANGUY Lucie, 1992, « Continuité et inflexion d'un parcours intellectuel en sociologie de l'éducation, 1950-1990 », *Permanence et renouvellement en sociologie de l'éducation-perspective de recherche 1950-1990*. Actes du colloque international en hommage à Viviane ISAMBERT-JAMATI, Paris, L'Harmattan, p.13-25.
- YOUNG Michael, 1971, *Knowledge and control: new directions for the sociology of Education*, Londres, Collier MacMillan.